

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de CHAMPAGNY EN VANOISE

Demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers et de permis d'exploitation d'un gîte géothermique dans le cadre de l'extension de la piscine communale

Le Préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2019 sera ouverte en mairie de Champagny en Vanoise une enquête publique de 32 jours, du lundi 4 février 2019 à 14h au jeudi 7 mars 2019 à 18h concernant la demande susmentionnée sur la commune de Champagny en Vanoise.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de Champagny en Vanoise, du lundi 4 février 2019 à 14h au jeudi 7 mars 2019 à 18h afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie : de 8h à 12h et de 14h à 18h (17h le vendredi).

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

- sur le site des services de l'État en Savoie: <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>; Le public pourra à cette adresse, formuler ses observations en ligne sur le projet.
- sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret – 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Monsieur Alain GUILLOUD est nommé commissaire enquêteur. Il siègera :

en mairie de Champagny en Vanoise :

- lundi 4 février 2019 de 14h00 à 17h00
- jeudi 21 février 2019 de 15h00 à 18h00
- jeudi 7 mars 2019 de 15h00 à 18h00

Pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignées sur le registre tenu à sa disposition en mairie de Champagny en Vanoise.

Des observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

- à la mairie de Champagny en Vanoise, siège de l'enquête, par courrier postal,
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr
- sur le site internet de l'État en Savoie (<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>) pendant toute la durée d'enquête.

Les observations reçues par voie électronique seront dupliquées et consultables sur le site internet susvisé.

Monsieur Nicolas BERNARD du bureau d'étude Archambault Conseil se tient à la disposition du public pour fournir des informations sur le projet (Tel : +33 4 78 48 83 83 - LD : +33 4 37 58 43 05 - Mobile : 06 66 14 88 00 - Email : nicolas.bernard@suez.com).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Champagny en Vanoise et à la Direction des territoires – Service environnement, eau, forêts – Bâtiment l'Adret, 1 rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY CEDEX, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.